

TABEAU DES SURFACES

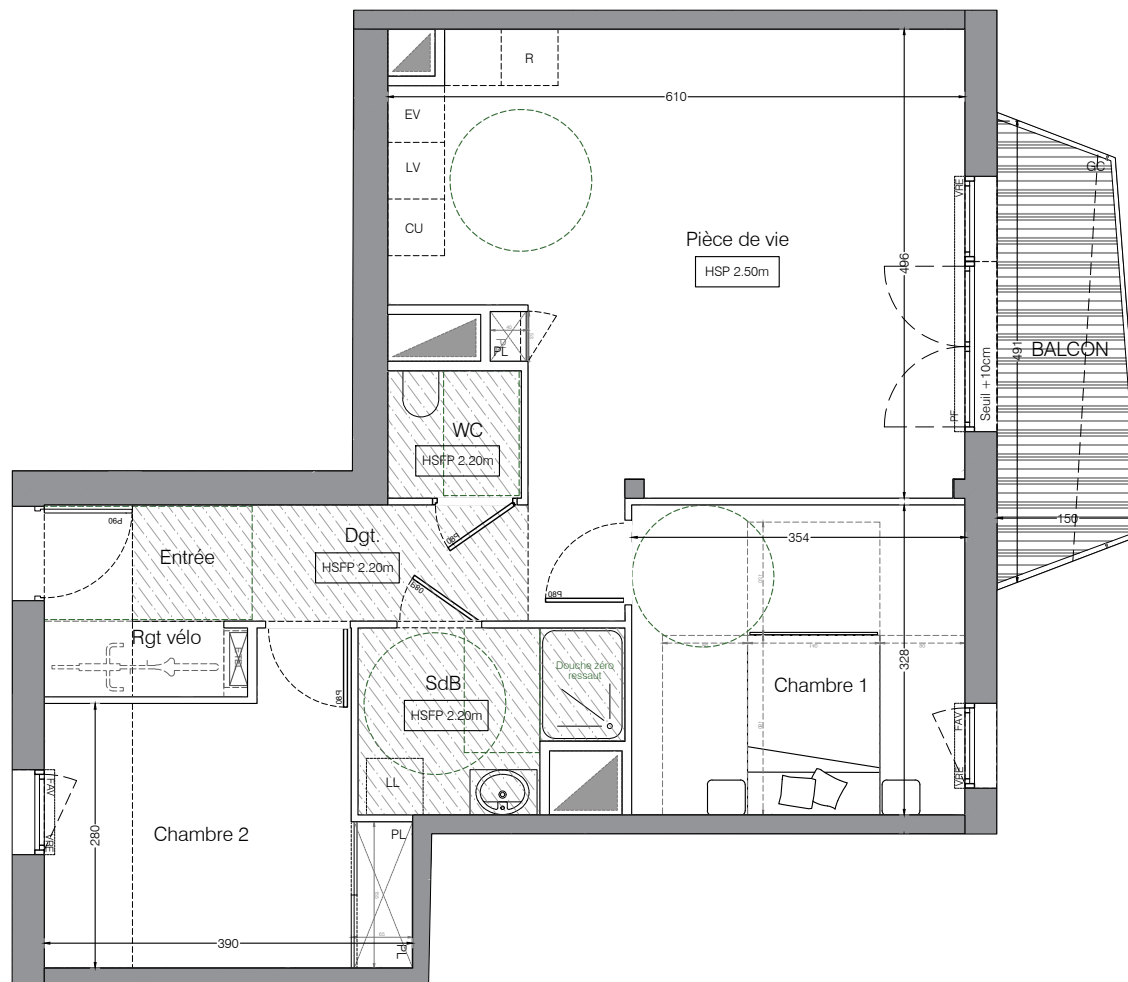
Appartement B 202	Bât B
3 pièces	Niveau R + 2
Entrée	2.80 m²
Dégagement	4.90 m²
Pièce de vie	27.10 m²
Chambre 1	11.60 m²
Chambre 2	10.90 m²
WC	1.90 m²
Salle de bain	4.90 m²
Rangement vélo	1.50 m²

TOTAL	65.60 m²
Balcon	6.00 m²

13/02/2025

Indice : D

ENTREE



LA PASSERELLE

LEGENDE

FAV	Fenêtre avec allège vitrée	VRE	Volet roulant électrique
FAP	Fenêtre avec allège pleine	VRM	Volet roulant manuel
PF	Porte fenêtre	PL	Placard
F	Fenêtre Fixe	LL	Lave linge
	Faux plafond	EV	Evier cuisine
HSFP	Hauteur sous faux plafond	LV	Lave vaisselle
GC	Garde-corps	R	Réfrigérateur

NOTA :

- La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.
- La hauteur sous plafond des pièces est de 2.50m environ, sauf mentions particulières.
- A partir des logements de type 3, les équipements électroménagers, les meubles évier, les évier et le mobilier représentés sur les plans ne sont pas fournis. L'emplacement des équipements est figuré à titre indicatif. Une kitchenette est fournie pour les logements de type 1 et 2.
- Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, convecteurs sont figurés à titre indicatif. La végétation éventuellement figurée en extérieur n'est pas contractuelle.
- Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles. Les surfaces intérieures et extérieures sont données à titre indicatif au sens de l'article R261-25 du CCH.
- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, les soffites ou faux-plafonds, que l'équipement.
- Les portes-fenêtres sortant sur les espaces extérieurs sont appuyées sur des seuils dont la hauteur n'est pas précisée.